

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODEROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — Express.  
4 — 1 — — matin, Express-Poste.  
10 — 28 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
12 — 5 — — soir, Omnibus.  
6 — 6 — — Omnibus.  
9 — 23 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons fait connaître la réponse de l'Autriche à la note danoise concernant le duché de Holstein. La réponse de la Prusse paraît avoir été identique. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *Gazette Nationale de Berlin*, du 2 juin :

« Dans la dépêche adressée par la Prusse à son chargé d'affaires à Copenhague, en réponse à la dernière note danoise, le cabinet prussien exprime sa satisfaction de la concession provisoire faite par le gouvernement danois et exprime l'espoir que les concessions définitives aussi répondront aux demandes des puissances allemandes. On ne dissimule pas au Danemarck que si cela n'avait pas lieu, les démarches concertées par la Prusse et l'Autriche auprès de la diète seraient faites immédiatement, et on indique les conséquences graves qui pourraient en résulter pour le Danemarck. La Prusse, de même que l'Autriche, a envoyé en outre à tous ses représentants en Allemagne une dépêche circulaire dans laquelle elle leur fait part du dernier état de la question. »

On lit dans la *Espana*, du 31 mai :

« Le sénat a tenu, hier, séance publique pour s'occuper du rapport de la commission qui a examiné le projet de loi sur le traité des limites avec la France. La commission considère qu'en compensation de préjudices, il a été opéré quelques échanges de terrains, mais que, dans ces arrangements, il n'existe aucun dommage pour l'intégrité du royaume ou pour les intérêts privés. Elle s'appuie sur la pétition des populations de la Navarre, pour demander la ratification du traité. La commission est d'avis que le gouvernement de S. M. doit être autorisé à ratifier. »

Le ministre de la guerre a reçu du maréchal gouverneur-général de l'Algérie le rapport d'ensemble sur l'affaire du 24 mai, ainsi qu'une dépêche qui donne la suite des opérations jusqu'au 27. Ayant publié les rapports particuliers des généraux sur l'affaire du 24, nous nous bornerons à reproduire

la dépêche du 27 mai :

« Au camp d'Ighil-Guifri, le 27 mai 1857.

« Monsieur le maréchal,

« La vigoureuse résistance opposée, pendant la journée du 24 mai, par l'ennemi au mouvement de nos troupes, faisait pressentir une tentative de sa part pendant la nuit, nos grand-gardes et nos avant-postes avaient été retranchés en conséquence; aussi nous n'avons éprouvé aucun mal de l'attaque des Kabyles dans la nuit du 24 au 25 mai.

« Le feu recommença dans la matinée du 25; des contingents nombreux débouchèrent de Souck-el-Arba, et s'avancèrent résolument sur les postes avancés de la division Mac-Mahon; ils furent repoussés à la baïonnette et éprouvèrent des pertes sensibles.

« Le général Renault, dans la matinée du même jour, 25 mai, fit porter une partie des troupes de sa division sur les villages d'Ait-Hag, d'Ait-Janak, d'Ibaehiren et d'Ait-Halli, situés sur la droite de son camp, et dont les défenseurs entretenaient une vive fusillade contre ses grand-gardes. Les Kabyles furent rejetés dans le fond des ravins, et vers midi le feu avait cessé sur presque toutes les positions.

« En ce moment, on aperçut vers Souck-el-Arba un groupe de 3,000 Kabyles au moins, se retirant dans toutes les directions après avoir échangé des coups de fusil avec les habitants de plusieurs villages qui, à l'instigation de notre ancien caïd, venaient de se déclarer pour nous.

« Peu de temps après, des envoyés de la tribu des Beni-Raten vinrent faire des ouvertures de soumission, et demandèrent une trêve de vingt-quatre heures; je l'accordai.

« Le lendemain 26 mai, à quatre heures de l'après-midi, les représentants de toutes les fractions de la tribu des Beni-Raten se sont présentés à ma tente, demandant à se soumettre. Ils ont accepté, sans hésitation, toutes les conditions que j'ai cru devoir leur imposer.

« Cette soumission a été suivie immédiatement de celle des Arb-Donela, qui avaient lutté vigoureusement contre nous pendant la campagne de l'automne dernier.

« J'ai lieu de croire que d'autres tribus de la montagne, dissidentes jusqu'à ce jour, ne tarderont pas à suivre l'exemple des Beni-Raten et des Arb-Donela.

« En attendant ces résultats probables et que doit faciliter la présence de nos troupes sur les formidables positions qu'elles occupent, je fais étudier l'intérieur du pays et reconnaître la direction et le tracé des routes qui devront relier Tizi-Ouzou au poste qui sera établi sur ces montagnes.

« Au reste, nous sommes dans des conditions excellentes. La santé des troupes est parfaite et nos approvisionnements nous arrivent facilement.

« Veuillez agréer, Monsieur le maréchal, l'assurance de mon respectueux dévouement.

« Le maréchal de France,  
gouverneur-général de l'Algérie,  
» RANDON. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le ministre de la guerre vient de recevoir de M. le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie, la dépêche télégraphique suivante :

« Camp d'El-Hady-Aly, le 29 mai.

« Tizi-Ouzou, 29 mai, 6 heures 30 m. du soir.  
« Les Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-Bou-Chaïb ont fait leur soumission.

« Je devais quitter aujourd'hui mon camp d'El-Hady-Aly pour me porter au Souck-el-Arba; le mauvais temps me retient. Tout va bien. » (*Moniteur*.)

« Trieste, 4 juin. — Des nouvelles de Constantinople du 28 annoncent que le Sultan ira à Ismil. Il sera accompagné des ambassadeurs.

« Le représentant de la France, appuyé de l'Angleterre et de la Russie, a intimé à la Grèce d'avoir à rétablir son ambassade à Paris qu'elle avait supprimée dans son budget. La Grèce a promis le prompt accomplissement de ce désir. » — Havas.

## EXTÉRIEUR.

AMÉRIQUE. — Les journaux anglais ont reçu, par le steamer *Parana*, qui vient d'arriver à Southampton,

## FEUILLETON

## LA CONQUÊTE D'UN MARI.

SCÈNES DE MŒURS ANGLAISES.

(Suite.)

Le cœur de Thérèse battit bien fort. S'il pouvait être l'honorable Auguste Fitz-Edward, Fitz-John, Fitz-Osborne? Quel beau nom à graver élégamment sur deux cartes glacées, attachées ensemble par un ruban de satin blanc! l'honorable mistress Fitz-Edward, Fitz-John, Fitz-Osborne! Cette pensée seule la transportait.

— Il est cinq heures cinq minutes, dit M. Malderton en regardant sa montre; j'espère qu'il ne nous manquera pas de parole.

— Le voici! s'écria miss Thérèse en entendant un double coup de marteau à la porte.

Chacun s'efforça de prendre l'air que l'on prend en attendant un visiteur particulièrement désiré, c'est-à-dire un air tout-à-fait indifférent.

La porte s'ouvrit. Le domestique annonça : M. Barton!

— Que le diable le confonde! murmura M. Malderton.

— Ah! mon cher Monsieur, comment vous portez-vous? Quelles nouvelles?

— Mais aucune, répondit l'épicier de son ton franc et honnête, aucune particulière. Je ne m'en occupe pas du tout. Comment allez-vous, mes enfants?

— Voici M. Sparkins, s'écria Tom qui regardait à la fenêtre, et sur un cheval noir.

IV.

C'était Horatio lui-même, sur un grand cheval noir, paradant et faisant des courbettes comme au Cirque. Après bien des évolutions en avant, en arrière, le cheval consentit à s'arrêter à cinquante pas de la porte. M. Sparkins descendit et le confia au groom de M. Malderton.

La cérémonie d'introduction se passa dans toutes les règles. M. Flamwell, derrière ses lunettes vertes, examina Horatio d'un air mystérieux; le galant Horatio adressa mille propos flatteurs à Thérèse, qui faillit s'en trouver mal de plaisir.

— Est-ce l'honorable M. Auguste?... Quel est donc son nom? murmura M<sup>me</sup> Malderton à l'oreille de M. Flamwell, en acceptant son bras pour aller dans la salle à manger.

— Eh! eh! non pas précisément, répondit Flamwell, pas précisément.

— Qui est-ce donc?

— Eh! eh! fit Flamwell en secouant la tête d'un air grave, indiquant qu'il savait très-bien, mais que quelque importante raison d'Etat l'empêchait de parler.

— Monsieur Sparkins, dit M<sup>me</sup> Malderton, entre ces demoiselles, s'il vous plaît. — John, avancez un siège pour Monsieur et miss Thérèse et miss Marianne.

Ces paroles s'adressaient à un homme moitié laquais,

moitié jardinier, que l'on avait forcé, pour éblouir M. Sparkins, à mettre une cravate blanche et un habit, et que l'on avait adjoint au valet de chambre pour faire le service.

Le dîner fut excellent. Horatio se montra très-empressé auprès de miss Thérèse, et chacun se trouva dans les meilleures dispositions, sauf M. Malderton, qui, connaissant le penchant de son beau-frère, M. Barton, à parler de ses affaires, était toujours sur les épines.

— Avez-vous vu récemment notre ami, sir Thomas Noland? demanda-t-il enfin à Flamwell, en regardant de côté Horatio, pour observer l'effet qu'un grand nom produirait sur lui.

— Eh! mais non, il y a quelque temps; j'ai vu lord Gubbleton avant-hier.

— Ah! j'espère que Sa Seigneurie se porte bien, répondit Malderton du ton du plus grand intérêt.

Il est inutile de dire que jusqu'à ce moment il avait complètement ignoré l'existence de lord Gubbleton.

— Oui, oui, il va très-bien, tout-à-fait bien. C'est un bon diable. Je l'ai rencontré dans la Cité et j'ai longtemps causé avec lui. Je suis tout-à-fait intime avec lui. Je n'ai pu m'arrêter à causer avec lui aussi longtemps que je l'aurais voulu, parce que j'étais attendu chez mon banquier, un homme très-riche et membre du Parlement, avec lequel, je puis le dire, je suis aussi très-intime.

— Je sais de qui vous parlez, répondit M. Malderton,

ton, des nouvelles de l'Amérique centrale et méridionale. Le *Morning-Post* en donne le résumé suivant :

« Les correspondances venues du théâtre de la guerre n'apprennent rien de positif sur la position du général Walker, bien que toutes s'accordent à dire qu'il est toujours maître de Rivas. Voici la correspondance la plus récente qui nous a été apportée par le navire à vapeur *Dee*, venu de Grey-Town :

« Walker se maintenait encore le 20. Il avait soutenu deux batailles; ses approvisionnements avaient considérablement diminué; mais il avait encore de 400 à 500 hommes. La *Chronica* de San-Jose, du 20 avril, annonce que, le 14, Walker s'était battu avec autant de courage et de vigueur que jamais, que le général Henington s'était blessé en tombant de cheval, et avait menacé de manger les prisonniers plutôt que de se rendre. Les habitants de Costa-Rica disent à Grey-Town, que leurs troupes manquent de munitions et que c'est ce qui les empêche d'agir plus énergiquement; mais que Walker et ses troupes sont peu à peu refoulés au centre de la ville, cédant les maisons l'une après l'autre, poussés qu'ils sont par les terribles assauts que leur donnent les alliés.

« Le colonel Cauty est toujours maître de la rivière et de la ville, avec une force de deux cents hommes de Costa-Rica. On attendait des nouvelles de l'intérieur, mais elles n'étaient pas arrivées, parce que le bateau à vapeur avait échoué dans le haut de la rivière.

« Le *Weekly-Album* de Costa-Rica, du 23 avril, parle de la guerre comme si elle était terminée, et le peuple, en ville, s'attendait en toute confiance à apprendre sous peu de jours que Walker était fait prisonnier.

« Le colonel Lockridge était en route pour les Etats-Unis.

« Le choléra a, de nouveau, fait irruption à Demerara, où il sévit avec presque autant de rigueur que précédemment.

« On vient de découvrir une grande quantité d'or à Upata, dans la province de Venezuela. Le métal et d'une grande pureté, et il s'y trouve en quantité presque inimaginable. »

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte*, à propos du chemin de fer de l'Euphrate :

« L'affaire va se présenter devant le Parlement dans des conditions assez délicates. Les études de cette ligne de fer, au milieu de contrées désertes et de populations insoumises, ne sont pas faites. C'est tout au plus si l'on a exploré la sixième partie du parcours en traversant le désert à la course, d'Antioche à Bir. Quant au reste, on sait assez peu de chose du cours de l'Euphrate; on ne sait absolument rien de ses rives et des difficultés techniques qu'on y peut rencontrer. Or, le parlement anglais discute avec soin les affaires qu'on lui soumet, et quand on lui demande une allocation financière, il tient à savoir ce qu'il risque et jusqu'à quel point, au juste, il engage sa responsabilité. Il paraît donc qu'on a fait revenir les ingénieurs en toute hâte pour faire quelques modifications au projet et pour

se présenter au parlement d'une manière un peu plus convenable, bien qu'il soit d'ailleurs absolument impossible de lui soumettre des devis et des plans d'ensemble qui aient une ombre quelconque d'exactitude et même d'approximation. C'est là une première difficulté assez considérable.

« Mais en voici une autre qui ne l'est peut-être pas moins. Il a été démontré par les journaux de l'Inde et par les déclarations unanimes des négociants de Bombay, de Madras et de Calcutta, que le chemin de fer de l'Euphrate ne pourrait jamais être une voie commerciale. Les marchandises ne pourront jamais le prendre, parce que, soumises à trois ou quatre transbordements, elles paieraient un fret beaucoup plus élevé et parce qu'en outre, ces transbordements les exposeraient à des avaries aussi inévitables que nombreuses.

« Le chemin de fer de l'Euphrate servira donc des intérêts purement politiques, et il ne servira jamais que dans une très-faible mesure les intérêts commerciaux. Il transportera les personnes, mais jamais il ne transportera les marchandises, ou du moins il n'y aura que les marchandises les plus précieuses qui pourront supporter les dépenses de cette route, comme celles qui maintenant traversent à grands frais le désert de Suez pour arriver à Alexandrie et reprendre la route de mer sur la Méditerranée.

« Si donc, il est vrai que le projet de chemin de fer de l'Euphrate doit affronter la discussion publique du parlement, voilà les difficultés qui l'y attendent. Il est vrai aussi que très-probablement les patrons que ce chemin a trouvés à Constantinople le suivront à Londres. Mais nous croyons que ce sera une très-rude besogne de persuader à une majorité parlementaire d'aventurer une garantie de 20 ou 30 millions sur des plans informes. Le parlement demandera tout au moins des études plus complètes, et nous ne trouverons pas qu'il ait tort, bien que nous désirions que le chemin de fer de l'Euphrate s'exécute. Mais nous pensons qu'en ces matières il ne faut pas improviser; et nous voudrions qu'on eût fait préalablement une exploration sérieuse de la voie que l'on prétend construire. »

— Nous avons parlé de l'éboulement survenu aux travaux de Hauenstein, en Suisse. Cinquante-trois ouvriers se sont trouvés séparés de leurs camarades par la masse de terre éboulée; ce sont des Bernois, des Soleurois et des Anglais. Nous lisons aujourd'hui dans la *Suisse*, du 1<sup>er</sup> juin :

« Une personne qui a visité les lieux hier nous communique les détails suivants : L'éboulement a eu lieu à une profondeur de 3,300 pieds. Le puits dont la chute a causé, en partie, ce désastre, a une hauteur de 400 à 700 pieds; les versions des ingénieurs varient à ce sujet. Les décombres doivent s'étendre sur une largeur de 14 ou 16 pieds.

« Le puits qui s'ouvre sur la montagne est obstrué de terre et de gravier jusqu'à la moitié de sa profondeur, aussi a-t-on dû renoncer à toute tentative de sauvetage de ce côté-là. On a songé immédiatement à établir une ventilation convenable dans l'intérieur du tunnel, afin de le purifier des gaz morbides qui le remplissent. A cet effet, une machine à laquelle correspond un tube de 45 centimètres de largeur, a été placée à l'entrée du tunnel. Le tube a été introduit progressivement, au fur et à

mesure que l'air était suffisamment assaini, les ouvriers avançaient plus loin pour l'allonger. Hier soir, il avait pénétré jusqu'à 2,000 pieds.

« Dans les premiers moments, les plus beaux actes de dévouement ont eu lieu; tous les ouvriers présents voulaient s'élaner au secours de leurs camarades, et la vue même de ceux qui étaient rapportés, privés de connaissance ou de vie, ne les décourageait pas. Jusqu'ici, 7 hommes ont été retirés asphyxiés du tunnel; ils ont été ensevelis dans la journée d'hier à Lœufelingen (Bâle-Campagne); 5 autres sont entrés et ont pénétré plus avant que leurs camarades, mais ils ne sont pas ressortis.

« L'affluence des ouvriers est très-grande, et il n'a fallu rien moins que la présence des troupes pour maintenir l'ordre et mettre des bornes à un zèle momentanément inutile. On conserve quelque espoir, mais on craint que les amas de houille qui se trouvaient de l'autre côté du puits ne soient entrés en combustion, car c'en serait fait alors de ces malheureux.

« Lundi, 3 heures de l'après-midi. Une dépêche électrique nous apprend qu'aujourd'hui, à une heure, le tube était avancé jusqu'à 2,200 pieds. Les ingénieurs ont fait, au péril de leur vie, une reconnaissance jusqu'à 2,500 pieds; ils ne pouvaient, sans de grands dangers, pénétrer plus loin pour le moment. »

— Nous trouvons, dans une lettre datée d'Oltén, le 29 mai, les détails que voici sur l'accident arrivé au tunnel de Hauenstein :

« J'arrive en ce moment du tunnel où j'ai été témoin de scènes de désolation impossibles à décrire. Cinquante-trois ou cinquante-six ouvriers y sont encore enfermés et toute issue leur est coupée. Depuis assez longtemps, il existait à l'intérieur du tunnel, sous un puits comblé par des fascines et recouvert de poutres, une forge en pleine activité. C'est hier, dans l'après-midi, que les charpentiers ont pris feu à côté de la forge; le puits n'a pas tardé à s'écrouler en partie, bouchant ainsi la retraite aux ouvriers qui travaillaient au-delà dans la montagne.

« Chacun est accouru au secours de ces malheureux, tout ce qui était humainement possible a été tenté, mais la fumée et la vapeur du charbon ont rendu ces efforts infructueux, car tous ceux qui pénétraient dans le tunnel et s'approchaient du lieu du désastre tombaient victimes de leur dévouement à plus de cinq cents pas de l'éboulement; on m'affirme même que plusieurs d'entre eux y ont trouvé la mort; beaucoup d'autres n'ont été rappelés à la vie que par les soins les plus pressés des médecins présents.

« Les huttes et les maisons voisines de l'ouverture du tunnel sont converties en lazarets. Les femmes, les enfants, les parents de ceux qui sont ainsi ensevelis vivants, errent en poussant des cris de désespoir et en appelant au secours. On a essayé d'arrêter le feu avec des pompes, mais jusqu'à présent cela a été inutile, car déjà à une distance de cinq cents pas de l'éboulement, les hommes tombent privés de connaissance. MM. les directeurs Trog et Sulzer sont ici, ainsi que beaucoup d'autres personnes de Bâle, d'Aray, de Zofingue.

« Quelques personnes espèrent encore sauver la vie à tant de malheureux; elles font la supposition

qui, en réalité, en savait autant là-dessus que Flamwell lui-même.

— Il y a une affaire capitale.

C'était un sujet dangereux à aborder.

— A propos d'affaires, interrompit M. Barton du centre de la table, au personnage que vous connaissiez fort bien, Malderton, avant que vous ne fîssiez votre première heureuse spéculation, est venu l'autre jour à notre boutique et...

— Barton, permettez-moi de vous offrir cette pomme de terre, interrompit le maître de la maison, espérant arrêter l'histoire.

— Merci, répondit Barton, qui ne comprenait nullement le but de son beau-frère; et il m'a dit clairement...

— Prenez donc, s'il vous plaît, interrompit de nouveau Malderton, craignant la fin de l'anecdote et surtout la répétition du mot boutique.

— Il m'a dit, continua le coupable après avoir dépêché sa pomme de terre, il m'a dit : « Dites donc, comment vont vos affaires ? » Je lui répondis en riant, vous savez ma façon : « Je ne suis pas au-dessous de mes affaires, et j'espère bien que mes affaires ne seront pas au-dessous de moi... » Ah ! ah !

— Monsieur Sparkins, reprit l'hôte, s'efforçant de cacher son déplaisir, un verre de vin !

— Volontiers, Monsieur.

— Nous parlions l'autre soir, continua Malderton, s'adressant à Horatio, pour couper court aux histoires

de son beau-frère, nous parlions l'autre soir de la nature de l'homme. Votre argumentation me frappa vivement.

Horatio fit une gracieuse inclination de tête.

— Quelle est votre opinion de la femme, je vous prie, Monsieur Sparkins ? demanda M<sup>me</sup> Malderton.

Les jeunes demoiselles sourirent.

— L'homme, répondit Horatio, qui l'habite les plaines brillantes, gaies, fleuries d'un second Eden, ou la plus stérile, sauvage, vulgaire région, comme celle où les temps dans lesquels nous vivons nous forcent à habiter; l'homme, dis-je, dans quelque circonstance ou quelque séjour qu'il se trouve, soit dans les plages désertes des contrées hyperboréennes ou sous les rayons brûlants de la zone torride, l'homme sans femme serait isolé.

— Je suis heureuse de voir que vous avez de la femme une opinion si honorable, M. Sparkins dit M<sup>me</sup> Malderton.

— Et moi aussi, ajouta miss Thérèse.

Horatio prit un air charmé, et la jeune miss devint rouge comme une pivoine épanouie.

— Maintenant voici mon opinion, dit M. Barton.

— Je sais ce que vous allez dire, interrompit Malderton, déterminé à ne pas laisser son beau-frère prendre la parole, et je ne suis pas d'accord avec vous.

— Sur quoi ? demanda l'épicière surprise.

— Je suis fâché de différer d'opinion, Barton, ajouta l'hôte d'une manière aussi formelle que s'ils débattaient contradictoirement quelque grave sujet, mais je ne puis

donner mon assentiment à ce que je considère comme une proposition monstrueuse.

— Mais je veux dire.

— Vous ne me convaincrez jamais, dit Malderton d'un air de détermination obstiné; non jamais !

— Et moi, dit Frédéric venant au secours de son père, je ne suis pas tout-à-fait de l'avis de M. Sparkins.

— Quoi ! dit Horatio, qui étala encore plus de métaphysique et d'arguments en voyant la partie féminine de la famille l'écouter avec admiration. Quoi ! l'effet est-il la conséquence de la cause ? la cause précède-t-elle l'effet.

— Certainement, fit Flamwell.

— Assurément, répéta Malderton.

— Par conséquent, si l'effet est la conséquence de la cause, et si la cause précède l'effet, vous êtes, je le crains, tout-à-fait dans l'erreur, ajouta Horatio.

— Assurément, répondit le gobe-mouches Flamwell.

— Au moins, je crains que cela ne soit une déduction pleine de logique, fit Sparkins.

— Sans aucun doute, répéta Flamwell, il fixe le point en litige.

— Quelle habileté admirable ! dit à voix basse M<sup>me</sup> Malderton à ses deux filles, en se retirant au salon.

— Oh ! c'est un amour ! répondirent les deux jeunes filles; il parle comme un oracle. Il doit avoir une grande expérience de la vie.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 14,  
DE SAUMUR A LA VARENNE.

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-LE-TOUREIL. — ACQUISITION DE TERRAINS.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à la construction de la route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne, sur le territoire de la commune de Saint-Georges-le-Tourel, savoir :

1° Du sieur Poictevin, Eléonore-Etienne-Jules, propriétaire, demeurant au Plessis, commune de Saint-Georges-le-Tourel, quatre parcelles de terre, situées audit lieu du Plessis, section A, n°s 3575, 3426, 3419 et 3424 du plan cadastral, contenant ensemble 32 ares 20 centiares, estimés, à raison de 34 francs 50 cent. l'are. . . . . 1,110 fr. 90 c.  
Indemnité pour perte de récolte. . . . . 208 60

TOTAL. . . . . 1,319 fr. 50 c.

2° Des sieur et dame Béchet Pierre, propriétaire, et Félicité Foucher, son épouse, qu'il autorise, demeurant à Quince, quatre parcelles de terre, situées aux cantons de la Moustandrie, des Chaises et de la Genaudière, commune de Saint-Georges-le-Tourel, section A, n°s 422, 436, 440 et 218 du plan cadastral, contenant ensemble 12 ares 71 centiares, estimés, à raison de 36 fr. l'are, 457 francs 56 centimes, ci. . . . . 457 fr. 56 c.  
Indemnité pour perte d'arbres et de récolte. . . . . 114 fr. 20 c.

TOTAL. . . . . 571 fr. 76 c.

3° Des sieur et dame Turpault Auguste et Eugénie Gigault, propriétaires, demeurant au Poy-Notre-Dame, dix parcelles de terre, situées aux cantons des Aubeux, de la Battière, des Chaises et de la Genaudière, commune de Saint-Georges-le-Tourel, section A, n°s 2,472, 2,606, 409, 425, 381, 270, 269, 268, 220 et 227 du plan cadastral, contenant ensemble 28 ares 22 centiares estimés, à raison de 36 fr. l'are, 1,015 francs 92 centimes, ci. . . . . 1,015 fr. 92 c.  
Indemnité pour perte de récolte. . . . . 174 fr. 40 c.

TOTAL. . . . . 1,190 fr. 32 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchuës de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 5 juin 1857.

Le Sous-Préfet,

Signé : V<sup>o</sup> O'NEILL DE TYRONE.

ETAT CIVIL du 16 au 31 mai.

NAISSANCES. — 16 mai, Joséphine Toquebiol, rue du Portail-Louis; — 18, Georges Delaunay, rue Royale; — 22, Noémi-Ernestine-Valentine Neveu, rue du Portail-Louis; — 23, Elisabeth Bruneau, à la Blanchisserie; — Georges Bougouin, rue de la Chouetterie; — Eugène-Auguste Menoier, place Saint-Pierre; — Eugénie Masse, rue du Cimetière; — 25, Gustave-Laurent-Jules Jaquier, rue du Portail-Louis; — 26, Louis-Ernest Gaubert, rue de Fenet; — 27, Auguste-Eugène Robineau, rue de l'Arseal; — 30, Jacques-Ernest comte de la Corbière, rue de la Chouetterie.

MARIAGES. — 26 mai, François-Frédéric-Adolphe Besnard, confiseur à Châtellerault, et Louise-Euphrasie-Modeste Pelcerf, sans profession, de Saumur; — Pierre Girard, propriétaire, et Julienne Assier, propriétaire, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16 mai, Emile-Louis Vebret, 5 mois, rue de Fenet; — Pierre Moquart, journalier, 69 ans, époux de Duclos, à l'Hôpital; — 17, Marie Maupoint, journalière, 63 ans, femme Saumur, place Saint-Nicolas; — Philippe Leroy, 4 ans, à la Blanchisserie; — Léon-Fernand Pasquier, 11 ans, rue Saint-Jean; — 18, Marie Coutant, 1 jour, à la Providence; — 19, Victoire-Virginie Diet, 60 ans, femme Mechin, rue Visitation; — Louis Cocault, 12 ans, rue Daillé; — Louise Coutant, 3 jours, à la Providence; — Pierre Poisson, 11 ans, rue de Bordeaux; — 20, Urbain Hubert, patenotrier, 74 ans, veuf de Renard, rue de Fenet; — Céline-Elisabeth Hardy, 1 mois, rue de l'Hôtel-de-Ville; — 22, Saux, mort-né, rue Courcouronne; — 23, Ja-

frée, mort-né, rue de la Visitation; — Antoine Mechen, 6 ans, rue de Fenet; — 24, Raiche, mort-né, rue de l'Hôtel-de-Ville; — 25, Anne Gobelet, 7 ans, rue des Pottiers; — Marie Pichet, chapeletière, 58 ans, femme Perreau, rue de Fenet; — 27, Jeanne Guessard, domestique, 29 ans, femme Charrier, rue Saint-Jean; — Pierre Fournier, cabaretier, 60 ans, époux de Bordeaux, rue Petite-Douve; — 28, Pierre Marquis, charretier, 51 ans, veuf de Gallé, à l'Hôpital; — Pierre Bourdet, journalier, veuf de Labbé, à l'Hôpital; — 30, Louis Bordeaux, chapeletier, 28 ans, célibataire, rue Saint-Nicolas; — André-Auguste Piquet, 3 jours, à la Providence.

Nous croyons rendre un véritable service à nos lecteurs en leur recommandant l'usage des PLUMES-DUPRÉ, nous nous servons de ces plumes et constatons leur supériorité sur toutes les autres.

Les perfectionnements obtenus par M. Dupré tiennent à l'ingénieux système qu'il a trouvé pour diriger d'une manière égale, régulière et facile, l'écoulement de l'encre dont la plume est chargée. — Voir aux annonces.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 28 mai au 4 juin.

La Bourse continue à faire preuve d'une faiblesse que nous renouons à expliquer, et qui est en contradiction avec les faits où la spéculation puis habituellement ses inspirations. Il est certain que la situation financière, telle qu'elle apparaît d'après tous les documents officiels et autres, n'est pas de nature à justifier l'état de marasme dans lequel languissent nos fonds publics, nos chemins de fer, nos valeurs industrielles.

En ce moment, moins qu'à toute autre époque, la rente devrait être offerte, car les porteurs d'inscription n'ont pas l'habitude de s'en défaire, à la veille du moment où le coupon va être détaché.

A quelle influence occulte est donc soumis notre marché, pour résister aussi obstinément à toutes les influences favorables qui l'ont jusqu'à présent dirigé?

Ce n'est pas un parti pris de baisse qui se manifeste à la Bourse, c'est une diminution dans les affaires, de laquelle résultent, sinon de violentes réactions, du moins un affaissement lent et continu.

La semaine a débuté par la double liquidation de la rente et des chemins de fer. Elle était très-avancée et n'a offert aucun embarras; mais telle est l'assurance des vendeurs, qu'ils ont presque tous conservé leurs positions en se faisant reporter. On comprend dès-lors combien ils ont dû être faciles vis-à-vis des acheteurs, et c'est ainsi que s'explique, bien plutôt que par l'abondance de l'argent, le bon marché des reports.

Sur la rente 3 0/0, c'est à peine si le report a atteint 37 1/2 à 40 c. Sur les chemins il a varié de 2 à 3 fr. Plusieurs ont même été reportés au pair. Il y a peu de livraisons de titres, les vendeurs ayant prolongé leurs opérations au lieu de les liquider.

Depuis la liquidation, le découragement, au lieu de diminuer, a semblé faire encore des progrès. Non-seulement la rente 3 0/0 a perdu son report, mais elle est tombée presque à 69 fr. Les actions de chemins de fer ont toutes éprouvé une baisse importante. Quant au Crédit Mobilier, il a fléchi de plus de 30 francs depuis huit jours, et est offert maintenant à 1,220 fr.

Les actions de la Banque se maintiennent à 4,500. La Caisse générale des Chemins de fer a éprouvé ces jours-ci une dépression inattendue, et singulièrement exagérée, par suite d'une forte opération à la baisse. Mais cette valeur ne saurait tarder à reprendre des cours plus élevés et mieux en rapport avec ses revenus.

En fait de valeurs industrielles, la Caisse Prost a donné lieu cette semaine à des affaires suivies, à 480 fr. Le Crédit Espagnol Prost, recherché à 480, a monté à 487 50. L'assemblée générale de cette Compagnie a eu lieu dimanche dernier à Madrid. Le dividende a été fixé à 121 reaux.

La Caisse centrale de l'Industrie est ferme à 160 fr. La Compagnie centrale du Gaz est l'objet de demandes sérieuses qui maintiennent les actions au-dessus du pair.

Les actions de la Compagnie marbrière du Maine sont très-rares sur la place; les porteurs se montrent peu disposés à sortir de cette valeur.

Parmi les valeurs qui ont été recherchées cette semaine, il convient de signaler les actions du Colocirium, qui justifient du reste, par l'intérêt de 17 0/0 qu'elles ont donné pour le dernier exercice, la prime dont elles jouissent. Elles se sont négociées à 110 et 112 fr.

On parle de la clôture prochaine de la souscription aux actions du chemin de Nassau, ouverte par la Caisse des Actionnaires. La garantie d'intérêt de 7 0/0, assurée pour trois ans aux actionnaires, a attiré une affluente considérable de souscripteurs.

A. DUPRÉ.  
(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 4 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 83.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 94 40

BOURSE DU 5 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 33 cent. — Fermé à 69 20

4 1/2 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 92.

P. GODET, propriétaire-gérant.

que, puisque la fumée s'échappe avec violence à l'extérieur du tunnel, elle ne doit pas être si forte de l'autre côté de l'éboulement, étant en partie interceptée par les décombres. Mais je crains bien que ces espérances ne soient illusoire, car à l'entrée du tunnel j'ai déjà ressenti de violentes douleurs à la tête et tous les symptômes d'un commencement d'asphyxie.

— On nous écrit de Berne le 2 juin :

« Les 52 ouvriers ensevelis dans le tunnel du Hauenstein ne sont pas encore retrouvés. Les plus récentes nouvelles laissent même très-peu d'espoir que les efforts surhumains et dangereux tentés pour leur sauver la vie puissent aboutir. Onze des ouvriers employés au sauvetage ont déjà péri dans le tunnel qui est rempli d'acide carbonique et d'oxyde de carbone. Du reste, ce n'est pas le tunnel même qui s'est écroulé mais un puits vertical s'embouchant dans le tunnel. Le puits était revêtu de poutres et d'ouvrages en bois; on entretenait à son embouchure un grand feu pour purifier l'air du tunnel. Jeudi, peu après midi le bois du puits prit feu et s'écroula avec une masse de décombres dans le tunnel. Ainsi, 52 ouvriers et quelques chevaux se trouverent tout à coup privés de toute communication avec le monde extérieur. La fumée, la vapeur et le gaz sont de grands obstacles et jusqu'ici on n'a pu faire autre chose qu'essayer de purifier l'air du tunnel pour pouvoir approcher de l'éboulement et franchir le passage. »

— Une dépêche télégraphique de Berne, 5 juin, annonce qu'on a retiré dans cette journée 31 cadavres du tunnel d'Hauenstein. — Havas.

— M. Blancourt (de Marseille) a trouvé un nouveau procédé pour la dissolution des grains.

M. Blancourt réduit le blé en farine dans 20 minutes, quelle qu'en soit la quantité. De plus, le son se convertit également en farine, de sorte que 100 kilos de blé produisent 100 kilos de farine première qualité, laquelle farine prend autant d'eau à la panification que celle obtenue par la mouture ordinaire.

Le pain fait avec ces farines est très-blanc, lève bien et a très-bon goût.

Cette découverte est l'objet de toutes les conversations à Marseille, et bientôt, si le procédé chimique employé par l'inventeur ne présente aucun danger pour la santé publique, elle sera l'objet de l'attention du monde entier. Elle est appelée à bouleverser l'industrie de la meunerie et promet, pour l'avenir, un grand adoucissement dans les prix d'une denrée de première nécessité, puisque, au moyen du procédé de M. Blancourt, on augmente les rapports du blé de 25 p. 100.

Une expérience doit avoir lieu prochainement en présence d'une commission composée d'hommes spéciaux.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du rapport. (Correspondance générale de l'Industrie.)

— Une expédition doit avoir lieu du Chili au Rio-Negro en Patagonie, dans le but de rechercher si par ce fleuve on ne pourrait pas établir une communication par eau entre l'océan Atlantique et le Pacifique, et éviter ainsi de doubler le cap Horn. Le gouvernement du Chili a provisoirement accordé pour cette expédition une somme de 3,500 pesos, avec promesse de l'augmenter en cas de besoin. L'expédition, sous les ordres de M. Cox, doit se composer de vingt hommes qui, indépendamment des armes et des vivres nécessaires, emmèneront avec eux cinq bateaux.

— La fièvre jaune s'est de nouveau déclarée avec une grande violence à St-Thomas. Une semaine avant la date de nos dernières nouvelles, les vents du sud avaient régné, circonstance qui ne manque jamais d'amener la maladie. Ils ont néanmoins passé au nord-est, le 16, ce qui probablement arrêtera le développement de l'épidémie.

— Le cabinet de consultations du docteur JOZAN, ci-devant 33, rue Jacob, est transféré 182, rue de Rivoli, près des Tuileries. Traité pratique sur les maladies des voies genito-urinaires, à l'usage des gens du monde, 6<sup>e</sup> édition, 800 pages, 257 figures anatomiques, 5 fr. et 6 fr. par la poste.

CHRONIQUE LOCALE.

Un déplorable accident a jeté la désolation dans une famille de notre ville. Jeudi soir, M. L... revenait de la campagne dans une voiture de louage avec une partie de sa famille. En descendant la côte de Vernantes, le cheval s'est emporté; la voiture a été renversée et entraînée ainsi jusqu'au bas de la rampe. M. L... a eu la cuisse cassée, la domestique a eu l'épaule fracturée, les autres personnes ont reçu de fortes contusions qui, espère-t-on, n'auront pas de suites graves.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

Etudes de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, et  
COULBAULT, avoué à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup>  
DUTERME, notaire à Saumur,  
Le dimanche 7 juin 1857, à midi, sur  
baisse de mises à prix.

1<sup>o</sup> Une grande et belle MAISON,  
située à Saumur, rue du Portail-Louis,  
susceptible d'un revenu de plus de  
deux mille francs, sur la mise à prix  
réduite, de vingt mille fr., ci. 20,000 fr.

2<sup>o</sup> Un TERRAIN propre à bâtir,  
actuellement en pré, d'une contenance  
de quatorze ares, situé à Saumur, rue  
de Bordeaux, sur laquelle il a une fa-  
çade d'environ quarante mètres, joi-  
gnant au nord Girard et au midi Her-  
bault, sur la mise à prix réduite, de  
quinze cents francs, ci. . . 1,500 fr.

Ces immeubles dépendent de la suc-  
cession de M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Morin-Guillemé.

S'adresser, pour les renseignements,  
à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire, ou à M<sup>e</sup> COUL-  
BAULT, avoué à Saumur.

(305) COULBAULT.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire  
à Saumur,

Le dimanche 14 juin 1857, à midi,

1<sup>o</sup> Un beau clos de Terre et Vigne.

Avec petite maison nouvellement  
restaurée, hangar, écurie, pompe et  
bassin, entouré de murs, situé au Pont-  
Foucharde, lieu dit : le bas du Bois-  
Brard, commune de Saint-Hilaire-  
Saint-Forent, contenant 1 hectare 64  
ares 80 centiares, joignant d'un côté  
madame Grandmaison, d'autre côté le  
chemin de Saint-Forent.

Mise à prix, outre cinq centimes par  
franc. . . . . 15,000 fr.

2<sup>o</sup> Et une Cave,

Située à Saumur, montée de Récol-  
lets, joignant M. Leroy, avec commu-  
nauté à un puits.

Mise à prix, outre cinq centimes par  
franc. . . . . 500 fr.

Il sera donné des facilités pour le  
paiement des prix.

Une seule enchère suffira pour faire  
prononcer l'adjudication.

On pourra traiter avant le jour fixé  
pour l'adjudication.

S'adresser à M. POUZET, clerc de  
M<sup>e</sup> LABICHE avoué, et mandataire de  
M. Alexandre MÈE;

Ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Sau-  
mur. (323)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX notaire à  
Saumur.

### A LOUER

UNE PETITE MAISON, apparte-  
nant à M. Jamet, située à Saumur  
quai de Limoges, ayant son entrée  
dans la rue du Relais, et dernièrement  
occupée par M. Perreau-Bazille.

S'adresser à M. JAMET, négociant à  
Saumur, ou audit M<sup>e</sup> LEROUX. (315)

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire  
à Saumur,  
Le dimanche 7 juin 1857, à l'heure de  
midi,

### UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

Appartenant à M. LEFFET,

Située au Petit-Souper, commune  
de St-Hilaire-St-Florent, et consistant  
en : petite maison de maître, loge-  
ment de fermier, écurie, grange, toit  
à porcs, basse-cour, cave, pressoir,  
jardin et enclos planté de vignes et  
d'arbres fruitiers, le tout d'une con-  
tenance de 2 hectares 70 ares.

Cette propriété joint d'un côté le  
chemin du Petit-Souper, d'un bout M.  
Bazille, d'autre bout Derouard.

### DEUX MAISONS

#### A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue du Puits-Neuf, l'autre  
rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue  
d'Orléans. (199)

### FONDS

#### de Boutique de Revendeur

#### A CÉDER,

#### ET MAISON GARNIE OU NON

#### GARNIE,

A louer présentement,

Le tout situé, rue Saint-Nicolas, 72.

S'adresser à M. CHARTON, qui l'oc-  
cupe, ou au bureau de pesage et me-  
surage publics. (264)

### LA RÉVALESCIERE

Du Barry est, comme le  
prouvent de nombreuses at-  
testations, LE PLUS SALUTAIRE DES ALIMENTS, pour les malades, les convalescents,  
les adultes et les enfants d'une constitution débile. La Révalescièrè se vend en  
boîtes de 2, 4, 7, 16, et 32 fr. chez H. KERCKHOFF, au dépôt général, rue d'Hau-  
teville 32, à Paris. Prospectus adressés franco à quiconque en fait la demande  
par lettre affranchie. Plus de 300 dépôts auxiliaires dans Paris, la banlieue et  
les départements. Remise d'usage au commerce. Dépôt à Saumur, chez M. C. DA-  
MICOURT, pharmacien. (325)

Douceur, durée, régularité et économie de temps.

### PLUMES DUPRÉ

Dites PLUMES EXPÉDITIVES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

40 Lignes sans reprendre d'encre.

Les PLUMES DUPRÉ, dont la bonté est incontestable, portent un régula-  
teur mobile qui fait réservoir d'encre au-dessus du bec, en régularise l'écoule-  
ment qui s'effectue à la plus légère pression, facilite la correction de l'écriture,  
imprime à la plume une douce impulsion et en diffère l'usure.

PLUMES A POINTES COULANTES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

20 Lignes sans reprendre d'encre.

La plume à pointe coulante doit son immense supériorité à la forme concave  
de son bec qui retient toujours près de la pointe la même quantité d'encre, dont  
l'écoulement a lieu jusqu'à la fin avec la plus grande égalité.

La grande supériorité des PLUMES DUPRÉ, sur toutes les plumes métalli-  
ques connues jusqu'à présent, c'est que même entre les mains d'écoliers elles  
ne s'usent que très-lentement et il est difficile de revenir aux autres systèmes  
quand une fois on a usé de celui-ci.

Prix des boîtes de 50 plumes expéditives. . . 1 fr.

Id., à pointes coulantes. . . » 60 cent.

SE VENDENT AUSSI AU DÉTAIL.

Seul dépositaire, à Saumur, LECOTTIER, RELIEUR, rue du Petit-Maure, 12.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX notaire à  
Saumur.

### A VENDRE

OU A LOUER

### DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue de Fenet, en face  
de la rue du Relais, appartenant à  
M. JAMET.

La première, dernièrement occupée  
par M. Marchand, consiste en salon  
de compagnie, salle à manger et cuisine,  
au rez-de-chaussée; quatre chambres à  
coucher et cabinet, au premier et au  
second étage; grenier, chambre et  
grenier au-dessus de la cuisine; re-  
mise, écurie, cour, caves, bûcher,  
servitudes, jardin en terrasse.

La seconde, actuellement occupée  
par M. Filleleau, consiste en salle à  
manger, petits bâtiment à la suite, et  
cuisine, au rez-de-chaussée; salon  
de compagnie et trois chambres au  
premier étage; mansardes et greniers;  
cour, remise, écurie, cave et servi-  
tudes.

S'adresser à M. JAMET, négociant à  
Saumur, et audit M<sup>e</sup> LEROUX. (312)

### COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle  
remplace avec avantage la colle de  
pâte, la colle forte, la colle à bouche,  
etc., etc. On peut s'en servir pour car-  
ton, porcelaine, verre, marbre, bois,  
fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-  
TIER, relieur, rue du Petit-Maure,  
12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6,  
rue Mezières, pour vente en gros.

### EXCELLENTE IMPRIMERIE A CÉDER

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excel-  
lente. Journal désigné pour les annon-  
ces judiciaires. Brevets de lithographe  
et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé  
sur une des grandes lignes de che-  
mins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur  
à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

### A VENDRE

Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-  
Sicile.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE. (147)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT

### UNE MAISON

Avec Jardin,

Sise Porte-du-Bourg, anciennement  
occupée par M. Aubry.

S'adresser à M<sup>lle</sup> LATRAU, rue du  
Collège. (86)

### A CÉDER

PRÉSENTEMENT,

Un HOTEL fort bien achalandé,  
Situé près Saumur.

S'adresser au Bureau du Journal.

### MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située  
dans la Basse-Isle, occupée par M.  
Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec  
cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>me</sup> LEROY, à côté, ou  
à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

DÉPOT DE FOIN, 1<sup>re</sup> qualité,  
Chez GUYOMARD, à l'Etoile,

Près la Croix-Verte, à Saumur.

M. GIRARD fils, marchand de bois  
à Saumur, prévient Messieurs les Pro-  
priétaires et entrepreneurs qu'il a à  
vendre 90 à 100 mille de BARREAUX  
de chêne 1<sup>re</sup> qualité, ainsi que MER-  
RAIN, RAIS et LATTES propres à  
faire du treillage. (306)

### A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.

S'adresser à M. LECOY. (190)

### A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS

Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 13f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . 13f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif  
postal.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Di-  
recteur un bon de poste  
ou sur Paris, ou s'adresser  
aux Libraires et aux Mes-  
sageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4<sup>e</sup> ANNÉE. — Sous le patronage de M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par  
mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes coloriées, dessinées  
par M<sup>me</sup> Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants;  
— Plusieurs Planches coloriées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapis-  
serie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,